64me Année — No 939 Paraît le Samedi SAMEDI 1er FEVRIER 1964

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 1 fr. 20 la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait

Le numéro : 0 fr 15
Abonnement : 1 an : 7 frs 50
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

Le Syndicat d'Initiative

SON ROLE — SON BUT

Nous avons récemment lu dans la chronique spécialisée d'un grand quotidien régional un très intéressant article consacré au rôle général, aux fonctions propres des Syndicats d'Initiative, en un mot à ce que l'on peut demander à un S. I. et aussi à ce qu'on ne doit raisonnablement pas exiger de lui.

La question est intéressante et traitée d'une manière suffisamment pertinente et objective pour que nous ayons pensé qu'elle puisse, reprise et adaptée au cadre précis du S. I. de Sisteron (reconnu l'un des plus actifs de toute la région) retenir l'attention de la population de notre ville et de ses alentours, et en tous cas celle des 340 membres environ au total que cet organisme compte à présent.

Il faut tout d'abord bien insister sur l'un des caractères essentiels du rôle du S. I. ; celui de réserver le meilleur accueil aux visiteurs, aux hôtes de Sisteron, de passage chez nous pour un ou plusieurs jours. Les statuts généraux des S. I. le précisent bien du reste, qui stipulent notamment que « le S. I. s'efforce d'une part d'orga- « niser la région au point de vue tou- « ristique, d'y attirer les touristes et « villégiateurs, de leur rendre le séjour « agréable et facile et d'autre part de « mettre en relief, dans l'intérêt du « commerce et de l'industrie, toutes les « richesses naturelles, artistiques et « économiques du pays ».

Ce rôle, les dirigeants actuels du S. I. de Sisteron l'ont parfaitement compris et c'est bien dans ce sens que depuis le début du mois de Mai 1961 — c'est-à-dire depuis 3 ans 1/2 — ils ont orienté toute leur action, en accord, et avec l'appui de la Municipalité. Il ne s'agit pas ici de « monter en épingle » le travail accompli depuis cette date par l'équipe qui a été élue pour prendre en mains les destinées d'un groupement aussi important dans une région touristique aussi belle que la nôtre. Cependant certaines choses ont besoin d'être dites, voire à l'occasion répétées, et citons simplement pour mémoire, parmi ce qui a été réalisé : la mise en ordre et le dépôt officiel des statuts, en suspens depuis toujours — les bacs à fleurs — les divers panneaux d'indication en ville et au dehors — l'éclairage des monuments et celui du Rocher de la Baume, si apprécié — le dépliant en couleurs (un très gros « morceau ») — le circuit vieille ville — bientôt la grande affiche touristique, etc...

Cette activité du S. I. est justement appréciée par ceux dont le principal souci est la prospérité de Sisteron et de sa région et leur essor au point de vue économique et surtout touristique.

Tout ceci bien établi — nous revenons à l'article ayant constitué la base de notre étude — il est bien évident qu'il ne faut par ailleurs pas demander aux S. I. plus qu'ils ne peuvent donner (on connaît le dicton : « la plus belle fille du monde... »).

C'est ainsi qu'on aurait tort, par exemple, de prendre les services de renseignements de ces organismes, pour des agences de voyages, de vente et d'achat d'immeubles ou de terrains, de location de meublés ou de villas, de représentants d'hôtels, etc...

Un Syndicat d'Initiative, ce n'est pas du tout celà !... A ce sujet il convient que l'on soit bien compréhensif. également très objectif, et que chacun soit pleinement et surtout « sainement » pénétré de l'esprit dans lequel on doit concevoir précisément le rôle exact des S. I.

Et si nous pensons plus particulièrement à celui de Sisteron, c'est parce que précisément il apparait que ce point de vue important fasse l'objet parfois d'une mauvaise interprétation.

Un Syndicat d'Initiative est fait avant tout pour servir au mieux l'intérêt général — en l'occurence celui de tous les habitants de Sisteron et de sa région qui, indirectement ou directement, profitent plus ou moins du « rendement » touristique du pays — et c'est bien l'un des autres caractères fondamentaux du rôle des S. I. de rester toujours à ce sujet en dehors, au dessus de tout intérêt particulier quelque puisse être son importance au point de vue tourisme...

Le S. I., organisme para-municipal, œuvre pour la collectivité de la meilleure façon qu'il le peut, en rapport avec les possibilités dont il dispose pour d'abord mettre en valeur au maximum toutes les ressources touristiques de notre ville et ses environs, y attirer le plus de touristes possible, les renseigner rapidement, soit de vive voix, soit par correspondance, les « accueillir » aimablement, exactement comme le fait une maîtresse de maison, heureuse du plaisir de ses hôtes, faire en sorte que leur séjour soit le plus agréable afin de les inciter à revenir, à en parler, à attirer chez nous des relations, des connaissances, en somme de nouveaux amis.

Nous pensons en toute conscience, que le Syndicat d'Initiative actuel de Sisteron poursuit bien dans ce sens et cette façon la tâche qu'il s'est tracée. Nous pensons aussi très objectivement, en regard du travail accompli jusqu'à présent, que ses efforts sont méritoires et les nombreux témoignages de satisfaction qu'il reçoit sont là pour le prouver. En tous cas on peut affirmer sans risque d'être contredit que le S. I. remplit à Sisteron, justifiant la confiance que ne cesse de lui manifester un nombre de membres chaque année plus important, consciencieusement et correctement, le rôle propre qui lui est dévolu, c'est-à dire d'être au service de tous en assurant efficacement la meilleure propagande en faveur du merveilleux site que nous avons la chance de posséder.

Jean AUBRY.

EVELYNE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cause de Cessation de Commerce
LIQUIDATION DE STOCK
30 - 40 - 50 % de Réduction
sur MANTEAUX, TAILLEURS, ROBES, JUPES, PULLS, BLAZERS, ROBES DE CHAMBRE, LINGERIE, CORSETS et DIVERS
COLLECTION 1963
Par curiosité, une visite s'impose sans engagement.
ENTREE LIBRE

Le cas Naessens

Le fait, pour le biologiste Naessens, d'avoir guéri des enfants atteints de leucémie, grâce à des remèdes, objets de sa découverte, sans avoir été au préalable, autorisés par la Faculté et d'être mis en demeure de cesser à accorder ses soins à des malades en danger de mort devant lesquels les médecins reconnaissent leur impuissance, n'a pas laissé de provoquer dans le monde entier une émotion considérable.

Sans vouloir prendre part à ce débat, nous sera-t-il permis d'approuver une famille qui, dans son affolement, devant la carence du Corps Médical, tente d'essayer, pour sauver un des siens, d'un remède qui n'a pas l'estampille officielle, lequel néanmoins peut acheminer, à l'exemple de nombreux cas, un mourant vers un mieux-être sinon vers la guérison définitive ?

Pour notre part, nous oserons exprimer le ferme espoir que M. Naessens, bien que non pourvu du diplôme de Docteur en Médecine, à l'égal de Pasteur, est peut-être au début d'une découverte sensationnelle qui pourrait amener la biologie vers la guérison définitive d'une maladie qui est un des plus grands fléaux de notre époque.

Cette année encore les
Ets BARTEX
vous offrent leur quinzaine de
BLANC
Vous trouverez toujours du nouveau, du joli et du solide, aux prix les plus justes.
Pour votre literie, linge de maison, rideaux, articles de toilette, d'hygiène et de layette... etc... voyez
BARTEX
22, Rue Droite — SISTERON
La Maison de confiance de toute la région.
ENTREE LIBRE

Les Elections au Conseil Général

Le dernier Conseil des Ministres a décidé de fixer les élections du Conseil Général les Dimanches 8 et 15 Mars prochain.

Ceci nous emmène à dire que les candidats pour ces futures élections commencent à se faire connaître et en ce qui concerne le canton de Sisteron nous croyons pouvoir annoncer tout d'abord que M. Elie Fauque, l'actuel conseiller général, demandera le renouvellement de son mandat.

On dit aussi que le Parti Communiste Français présentera un candidat et celui-ci serait M. Raoul Bouchet, membre de ce parti, ancien chef de la Résistance, ex-conseiller général, conseiller municipal de Sisteron.

D'autres personnalités seraient désireuses de poser leur candidature. On cite quelques noms, mais rien n'est sûr. Dans un jour très proche, nous serons fixés.

Quant aux cantons voisins, nous ne connaissons pas les heureux désignés, nous pouvons seulement dire que les conseillers généraux sortants n'ont pas démérité et qu'ils poseront de nouveau leur candidature.

Donc, à très bientôt.

DU HAUT DE LA CITADELLE

NOMINATION

Par décret paru au « Journal Officiel » en date du 29 Janvier 1964, M. Jean-Claude Buès a été nommé notaire à Sisteron, en remplacement de Me Perrin, démissionnaire, et prendra ses fonctions à compter du 3 Février 1964, dans l'étude gérée par son père, mort accidentellement et de regrettée mémoire, durant plus d'un quart de siècle à l'entière satisfaction d'une clientèle qui conserve le meilleur souvenir d'un officier ministériel que ses qualités professionnelles avaient porté à la présidence de la Chambre des Notaires des Basses-Alpes.

Au surplus, nous nous faisons un devoir de rappeler les éminents services rendus par M. Guillaume Buès, à la tête de la Croix-Rouge locale et de la Défense Passive, notamment au cours du bombardement de Sisteron, survenu le 15 Août 1944, durant lequel ce dévoué Sisteronnais fut atteint dans ses affections paternelles par la mort tragique d'un de ses jeunes fils.

A cette occasion, nous sommes heureux de féliciter M. Jean-Claude Buès de sa promotion dans l'exercice du notariat et de saluer, en sa personne, le retour dans sa ville natale d'un jeune et sympathique descendant d'une vieille et très honorable famille sisteronnaise.

CHRISTINE
Fleurs Naturelles
Corbeilles Gerbes Couronnes
Plantes Vertes et Fleuries
16, Rue Droite — SISTERON

DE GARDE

Dimanche 2 Février
Docteur Piques, Place Docteur Robert
Téléphone 0.14.
Pharmacie Rey, Rue de Provence
Téléphone : 0.25.

Lundi 3 Février
Pharmacie Rey, Rue de Provence
Téléphone 0.25.

LE MARDI-GRAS

Le Mardi-Gras sera dignement fêté à Sisteron. Tout d'abord, les plantureux repas pris au cabanon entraineront tous les joyeux lurons dans la campagne Sisteronnaise.

La musique de circonstance distribuera les meilleures notes du répertoire et le soir, avec une extraordinaire ambiance, dans la salle des Variétés, le Comité des Fêtes organise un Grand Bal Paré et Masqué qui sera animé par l'orchestre réputé Allégria-Jazz.

La jeunesse de Sisteron et de la région viendra trouver en ce Mardi-Gras 11 Février, toute la joie, la gaieté et l'entrain.

Les plus beaux déguisements apporteront l'inconnu... et le mystère. La distribution gratuite des objets de cotillon donnera également, dans de criardes couleurs, le vrai Mardi-Gras 64.

GRANDE
Réclame de Blanc
P. ARNOUX
52, Rue Droite
En Janvier
5 % de Rabais
sur tous nos articles

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un film grandiose en scope et en couleurs
LE ROI DES ROIS
En raison de l'importance du film les séances commenceront : en soirée à 21 heures, et Dimanche, en matinée, à 15 heures précises.

Mercredi et Jeudi, en soirée
L'EPEE ENCHANTEE
film interdit aux moins de 13 ans.

Lutte contre la Hausse !
PRESSING SERVICE
DIGNE — 13, rue Colonel Payan
SISTERON — Centre Ville
3 pour 2
Confiez-nous en nettoyage à sec 3 vêtements.
Vous n'en paierez que 2.

OUVERTURE DU MAGASIN
Gaston LATIL
21, Rue Saunerie — SISTERON
VENTE de PEINTURE — VITRERIE — PAPIERS PEINTS
VITROPHANIE et tout le matériel de peinture

© VILLE DE SISTERON

Intervention de M. Marcel MASSOT

député des Basses-Alpes

à la tribune de l'Assemblée Nationale le 17 Octobre 1963, dans la discussion du projet de loi sur le régime des eaux et la protection contre la pollution.

(suite)

Le propriétaire riverain d'un cours d'eau non domanial tient en effet son droit non d'un titre mais de la loi, de l'article 644 du Code Civil. Ce droit est attaché à la terre comme le coupon est attaché au titre. Peu importe qu'il ait été ou non exercé et du reste la loi, la grande loi du 16 Octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique dont l'actuel projet n'est en vérité qu'une suite, a consacré dans son article 6 le principe de l'indemnité pour des droits non exercés. On lit en effet dans l'article 6 :

« L'éviction des droits des particuliers à l'usage de l'eau, exercés ou non, donne ouverture à une indemnité en nature ou en argent si ces droits préexistaient à la date de l'affichage de la demande de concession ».

Et in fine on lit encore dans ce même article : « L'indemnité qui est dûe pour droits non exercés est fixée dans l'acte de concession ».

Il est en tout cas indispensable que ce droit soit prévu dans le projet de loi.

Admettez, en effet, par hypothèse le cas du propriétaire d'une ferme de vingt hectares en bordure d'un cours d'eau non domanial. Il tient de la loi le droit d'irriguer ses terres, de pratiquer des dérivations ou des prises d'eau. Ses possibilités financières ne lui ont pas permis jusqu'à ce jour d'investir les sommes suffisantes pour organiser toute son irrigation. Il n'a pu irriguer que cinq hectares seulement. Il n'en possède pas moins le droit d'irriguer les quinze hectares complémentaires quand il disposera des capitaux suffisants. Il n'est pas possible de le priver de ce droit qui donne une incontestable plus-value à sa ferme, sans lui verser une juste et préalable indemnité, prévue par le code civil, ou mieux encore sans lui donner une compensation en eau, ce qui serait évidemment, à tous égards, préférable.

Monsieur le Ministre, j'attirerai encore votre attention sur un point, la trop grande répression prévue par votre projet. Que les sanctions actuellement appliquées ou peut-être mal appliquées soient insuffisantes, c'est possible, mais il ne faut pas tomber dans l'excès inverse. Un minimum de 2.000 francs d'amende pour une infraction de cette nature est certainement trop important. De plus, les paysans ne sont pas des pollueurs de rivières. En effet, il est reconnu que les déversements d'eau par les exploitations agricoles sont souvent justiciables d'une épuration biologique, par des réactions physico chimiques naturelles. Ils devraient, me semble-t-il, être écartés du champ d'application de la loi.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les quelques observations que j'avais à vous présenter. Le projet dont l'Assemblée est aujourd'hui saisie et dont je ne méconnais pas l'intérêt ne pose que très partiellement et très insuffisamment le problème de l'eau ; c'est un code de l'eau qui devra être établi dans un avenir prochain. En outre, ce projet sacrifie les intérêts d'une catégorie de la population. Ce que je vous demande tout simplement, mais très fermement, au nom du groupe du Rassemblement Démocratique, c'est d'inscrire dans votre projet les indispensables garanties pour la sauvegarde des agriculteurs. (applaudissements sur les bancs du Rassemblement Démocratique et du groupe Socialiste).

FIN.

AVEC LES CHANSONNIERS

Mardi soir, les Chansonniers de Montmartre nous ont invité à assister à une agréable soirée, dans la salle des Variétés-Cinéma.

Une grande affluence est venue voir et entendre ceux qui, par l'intermédiaire de la radio, contribuent à nous faire passer de bons moments.

Avec le talent qu'on leur connaît, ils ont intéressé vivement l'auditoire par des saillies imprévues à propos des évènements politiques de l'heure.

Chacun des Chansonniers a été à la hauteur de sa réputation et nous souhaitons vivement qu'ils viennent plus souvent apporter dans notre cité toutes les trouvailles de l'esprit comique français.

Nous avons noté Raymond Bour, Albert Morel, Roger Rudès, Jean Cohen et Jocelyne Hervé dont chacun à sa manière, a su divertir un public pourtant difficile.

Nous ne saurions terminer notre propos sans faire allusion à des accrochages facétieux pour quelques retardataires et qui ont toujours les succès de circonstance.

Bref, soirée des plus agréables.

ACCIDENTS

Notre région est toujours témoin des nombreux accidents de la route : autos dans le fossé, autos brûlées, autos contre pylone, ailes froissées, accrochages en série, etc... etc... et toujours quelques blessés qui ne sont toutefois pas en danger.

Les routes glissantes, le gel, sont toujours les grands responsables de tous ces accidents.

CHEZ LES AGRICULTEURS

Vendredi dernier, à Digne, quelques trois cents agriculteurs bas-alpins dans le cadre de la journée nationale, ont défilé dans le calme, et deux motions furent portées à M. le Préfet des Basses-Alpes par une délégation conduite par M. Latil, président de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes.

LES H. L. M.

Vendredi dernier, en présence de M. Fauque, maire et conseiller général, de M. Maffren, premier adjoint, et des nombreuses personnalités bas-alpines des H. L. M., s'est tenue en Mairie, une très importante réunion.

L'ordre du jour principal de cette assemblée était d'attribuer 20 logements qui seront livrés à la fin de l'année.

Ces futurs propriétaires et locataires ont écouté avec attention les explications.

Ces 20 logements sont construits au quartier de Beaulieu. 50 logements seront de nouveau attribués vers le milieu de l'année 1965.

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo, équipe de foot-ball, poursuit ses progrès en obtenant Dimanche dernier, sur le Stade de Beaulieu, par 3 buts à 2, une victoire sur l'équipe de Vinon, en match de championnat.

L'équipe locale, bien emmenée par trois bons joueurs chevronnés, Bastien, Fabre et Lamy, a pratiqué un excellent jeu et les jeunes joueurs Sabatier, Barton, Roux, ont profité de cette rencontre pour permettre de présenter leur suffisante qualité.

Ce match a été joué vite et dur, et l'équipe locale a fait plaisir aux nombreux supporters du Sisteron-Vélo.

* * *

Demain Dimanche, sur le terrain de Puyricard, l'équipe Sisteronnaise de foot-ball jouera contre l'équipe de cette localité en match de championnat.

L'équipe réserve locale se déplacera à Digne et jouera un match UFOLEP contre l'équipe correspondante du C. A. Dignois.

———

PING-PONG CLUB SISTERONNAIS

Dimanche dernier, aux Mées, se sont joués les championnats individuels bas-alpins, mettant aux prises les joueurs de Digne, St-Auban, Ste-Tulle, Sisteron, Manosque, Les Mées.

En catégorie benjamins, le jeune Badet, du Ping-Pong Club Sisteronnais, a remporté le titre de champion des Basses-Alpes.

———

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Le Ski-Club Sisteronnais avait organisé sa sortie hebdomadaire de Dimanche dernier sur La Condamine Ste-Anne.

A cette station, se tenait ce jour-là une course régionale et les nombreux sportifs Sisteronnais qui ont participé à cette manifestation, ont défendu les couleurs de leur club, sur 145 partants, on notait des Sisteronnais dans les quinze premiers. Bravo.

* * *

Le Ski-Club Sisteronnais fera sa sortie de nouveau à La Condamine-Ste-Anne, le seul endroit où la neige tient encore.

Le départ se fera à 7 heures, demain Dimanche, au siège, Bar Samuel. Retour vers 20 heures.

EN CHINE

La délégation parlementaire française est arrivée en Chine Populaire. Elle comprend de nombreuses personnalités et notamment Me Claude Delorme, conseiller général de Forcalquier et député des Basses-Alpes, ainsi que M. Joseph Richaud (Sisteron) conseiller général des Hautes-Alpes, et conseiller économique extérieur de la France.

TOUTE L'ANNEE
L'ESCAPADE
vous offre dans un joli cadre une excellente cuisine aux meilleurs prix
NOYERS-SUR-JABRON
Tél. 7
Sur commande seulement.

en vente :
Maison Raoul COLOMB, SISTERON

AGIM
Transactions Immobilières
R. DE LAMARE
SAINT-AUBAN (B.-A.)
Tél. 1.86
Propriétés Commerces
Villas Campagnes

MAZOUT
CALORIFERES CUISINIERES
GENERATEURS D'AIR CHAUD
Modèles de 100 à 300 m3

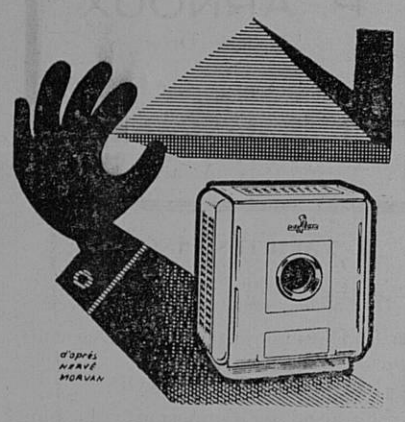

Garantie 2 ans
RICHAUD Georges
Avenue Paul Arène — SISTERON
Téléphone 3.62
Facilité de Paiement — Vente à Crédit
Service après vente assuré.

Auto-Ecole agréée
Madame JUFFARD
Garage Moderne — SISTERON
Route de Marseille - Tél. 317
Leçons à domicile
sur Simca 1000 et Dauphine

TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE
Dépositaire des Aliments Duquesne et Poral
LATIL Frères
Le Gand — SISTERON
Tél : 3.23

AGENCE ALPINE
R. REYNAUD
Avenue de la Libération
Tél. 206 SISTERON
Seul agent agréé AIR FRANCE et Cies A. T. A. F.
Tous billets - Ttes réservations

Agence Alpine
R. REYNAUD
Avenue de la Libération
SISTERON
Tél. 2.06
ACHAT VENTE
de Fonds de Commerce
Villas Maisons Terrains
Domaines Ruraux

« la bicyclette qui roule toute seule »
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

Opticien diplômé
Gérante diplômée
12, Avenue des Arcades, 12

Peugeot
Avenue Jean-Jaurès
Tél. 44 — SISTERON
BERLIET - MASSEY FERGUSON
Neuf - Occasions - Reprise - Crédit
STATION MOBIL

TOUS PROJETS DE BATIMENTS
Neuf - Aménagement
ETUDES - DOSSIERS
R. BODET
Technicien du Bâtiment
« Villa Danielle »
Avenue des Plantiers, SISTERON

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, Rue Droite — SISTERON
Tél. 2.86
Toutes Transactions
Immobilières Commerciales
Industrielles

SCHNEIDER
RADIO TELEVISION
c'est toujours le meilleur
A prix égal... qualité égale
A prix supérieur... qualité supérieure

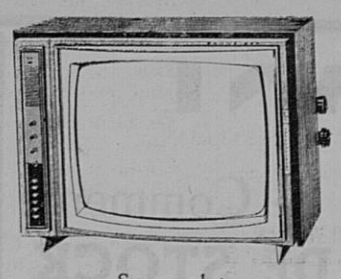
Super plat
Entièrement équipé 2me chaîne
Nouveau tube auto-protégé filtrant
Avant tout achat d'un Téléviseur demandez une documentation ou essai sans engagement chez
RICHAUD Georges
Technicien Diplômé E. T. N.
Avenue Paul Arène — SISTERON
Téléphone 3.62
Facilité de Paiement — Vente à Crédit
Service après vente assuré.

POUR VOTRE CHAUFFAGE
FUEL SHELL
passez vos commandes à
E. JOUVE
dépositaire
Avenue de la Libération
Tél. 0.43 SISTERON
Livraison à domicile
au Volucompteur
tous les jours - toutes quantités

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

Un choix de
JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES
pour embellir villas, terrasses...
chez
Charlotte
fleuriste
Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

Pêcheurs...
Pour votre matériel de pêche une bonne adresse
chez
Marcel SILVY
Les Arcades — SISTERON
Articles Silvy
Poissons pris.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
Antoine BEGNIS
Artisan Peintre
La Coste
SISTERON (B.-A.)
Devis sur demande

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

© VILLE DE SISTERON

MobilFuel

MobilFuel est le combustible idéal. Fonctionnement sans histoire, parfaite sécurité de marche, livraisons impeccables par distributeurs spécialisés

pour votre chauffage

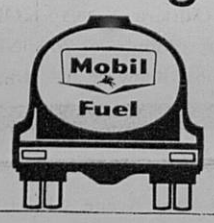

Moderne Station-Service

«MOBIL»

SAINTE-URSULE

A. RANQUE

Tél 62 SISTERON

ESSENCE

HUILE FUEL

Vidange Graissage

Lavage

Pneus Accus

Accessoires

toutes marques

Madame COUTON

Laines PERNELLE

vous remercie de votre visite et vous réserve le meilleur accueil en vous présentant les dernières créations PERNELLE : Laines, Bas, Chaussettes, Vêtements et Sous-Vêtements Sarn, Pulls CREATEX.

cadeaux précieux

Daum CRISTAL

SI VOUS PENSEZ AU CHAUFFAGE AU MAZOUT

Retenez cette adresse

LE SPECIALISTE DES APPAREILS MENAGERS

Ets Francis JOURDAN

11, Avenue des Arcades, SISTERON

GRAND CHOIX D'APPAREILS EN MAGASIN

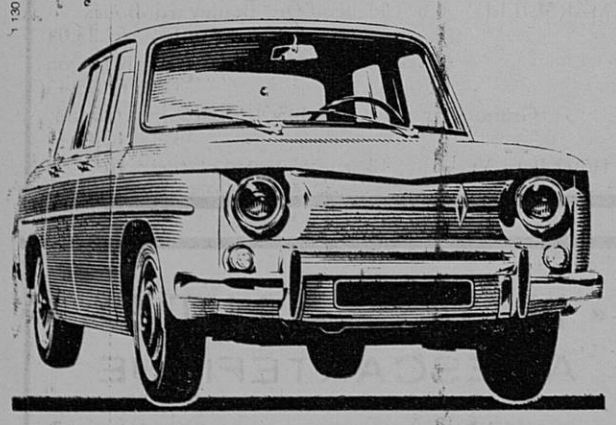

venez essayer la **R8** Nouveaux Modèles 1964

RENAULT

DECAROLI Frères

Alpes-Automobiles SISTERON

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

POUR VOTRE PROVISION

passez vos commandes dès maintenant

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les opérations électorales se dérouleront, salle du 2me étage à la Mairie, de 8 heures à 16 heures.

AMICALE DES ANCIENS MARINS

Les membres de l'Amicale sont informés qu'une réunion aura lieu le Dimanche 16 Février 1964, à 10 h 30 salle des réunions de la Mairie.

Un avis ultérieur fixera l'ordre du jour.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

La distribution des bons du Bureau d'Aide Sociale aura lieu au Secrétariat de la Mairie, Lundi 3, Mardi 4 et Mercredi 5 Février.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Il a été versé à la caisse de l'Amicale, par Madame Veuve Rey, la somme de 10 francs.

Nous la remercions bien vivement de son geste généreux et l'assurons de notre vive sympathie.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Dimanche matin s'est tenue, dans une salle de la Mairie, l'assemblée générale annuelle des Mutilés et Anciens Combattants de Sisteron et sa région, sous la présidence d'honneur de M. Fauque, maire et conseiller général.

M. Léon Imbert, président en exercice, ouvre la séance et demande la minute de silence pour les camarades décédés en cours d'année : Capitaine Foxonnet (Sisteron) ; Colombon Maxime (Sisteron) ; Moullet Fernand (Valbelle) ; Roubaud Bienvenu (Sisteron); Meissonnier (Mison) ; Genre René (Sisteron) ; Roux Veron (Sisteron) ; Fabre Adolphe (Salignac) ; Capitaine Caïtucoli (Sisteron) ; Chabaud Léon (Sisteron).

M. Imbert remercie M. le Maire de vouloir bien présider les travaux de cette assemblée générale et développe de nombreuses questions.

Mme Rulland, secrétaire, donne le compte-rendu moral et M. Pierre Buès, trésorier, dresse le bilan financier de l'année écoulée.

Une motion fut adoptée à l'unanimité par les membres présents.

« Le 26 Janvier 1964, l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre de Sisteron et ses environs, réunis en assemblée générale, demandent :

— L'abrogation pure et simple de l'ordonnance de Décembre 1958 ;

— L'établissement du plan quadriennal ;

— Le respect du rapport constant ;

— La réalisation d'un plan pluannuel permettant le rétablissement de la proportionnalité des pensions de 10 à 95 pour cent ;

— Veuves de guerre (taux normal : 500 points ; taux exceptionnel : 666 points; taux de reversion: 333 points);

— Ascendants : 333 points ;

— Orphelins : 250 points ;

— La levée de toutes les forclusions ;

— La célébration à sa date de la Victoire du 8 Mai 1945, ce jour étant fête nationale, chômée et payée ;

— Réclame avec insistance la reconnaissance de la qualité de « combattant » pour les soldats ayant servi en Afrique du Nord, dans la mesure où, comme leurs aînés, ils ont combattu ;

« Ils font confiance à l'U. F. A. C. dans son action incessante en leur faveur ».

L'assemblée passe ensuite au renouvellement du bureau après que M. Bienaimé Laugier ait fait remarquer que le quorum n'est pas atteint.

Voici la composition du nouveau bureau pour l'année 1964 :

Président d'honneur : M. Fauque, conseiller général, maire de Sisteron.

Président actif : M. Heyriès Paul.

Vice-présidents : B. Laugier, Jourdan, Imbert.

Secrétaire : L. Nicolas.

Secrétaire adjoint : H. Dupery.

Trésorier : Pierre Buès.

Trésorier adjoint : R. Amic.

Assesseurs: M. le chanoine Ailhaud, P. Lagarde, Ayasse, Laurent.

Cette semaine dans PARIS - MATCH

La guerre du Sud Vietnam.

Le nouveau visage de Soraya.

Zanzibar : Un soldat devient Maréchal.

« Univers-Match » : Innsbruck : Les Jeux Olympiques d'hiver.

UN MOIS DE PERDU !

S'il s'agit de mise en ordre administratif pour l'Association Familiale « La Famille Sisteronnaise ». En effet, on procède seulement ce mois-ci, à la collecte des cotisations, de sorte que la liste électorale nécessaire à l'Union Nationale parviendra avec un mois de retard.

Pas totalement perdu, ce mois de Janvier, puisqu'il a permis une réunion du Comité responsable pour connaître le rapport d'activités des instances supérieures ; pour fixer date, ordre du jour, recollection des membres de la prochaine assemblée générale, pour élaborer le programme d'année... bref ! Pour la mise au point.

Le Dimanche 16 Février, à 17 heures, tous les adhérents se rendront à l'assemblée générale. Beaucoup auront été visités et se seront acquittés de la cotisation... Il y aura eu, certes, des oublis ! De nouvelles naissances procurent à de jeunes foyers le droit d'adhésion et de participation aux activités de l'Association.

Tout chef de famille, dès la naissance du premier enfant, peut être membre de la « Famille Sisteronnaise ». Qu'il pense donc, ce jeune papa — ou son épouse — à venir, le 16 Février, apporter sa bonne volonté et son adhésion !

La « Famille Sisteronnaise » qu'est-ce que ça rapporte ?

— Rien de palpable individuellement : plus de distributions alimentaires, pas d'arbre de Noël, pas de réduction d'achats, pas de tourisme organisé...

Ça sert à quoi ?

— A faire nombre : ce qui n'est perceptible que par l'adhésion, appuyée de la cotisation.

— A s'entr'aider, selon une optique dépassant de beaucoup la cellule familiale.

— A obtenir quelques choses, pour l'avenir des enfants... Tout comme nous jouissons, en 1964, du résultat des actions familiales — en conjonction avec d'autres actions — de ceux qui nous ont précédés.

Il faut que nous soyons nombreux pour demander et... obtenir : la systématisation du ramassage scolaire, des allocations d'études, de la gratuité, à tous échelons, des fournitures scolaires ; l'aide individualisée au logement, l'amélioration de la Sécurité Sociale ; la revalorisation possible des prestations familiales ; la création et l'animation d'équipements sociaux, etc. Pour aides les familles « blessées » : veuves, chefs de famille, enfants en danger moral d'éducation, enfance inadapté, déficiente, infirme...

Il faut avoir le temps ?

— Sauf pour l'assemblée générale du Dimanche 16 Février 1964 — 17 heures — les réunions ont lieu après souper, au rythme théorique d'une par mois. Elles n'enlèvent ni temps de sommeil, ni même un excellent programme de télé ou de radio...

Il faut y croire !

— Tout autant que l'on croit à l'importance, à la nécessité des organisations, des syndicats professionnels. L'association familiale, à laquelle vous donnez votre confiance et un peu de votre activité, est l'élément premier du « Syndicat des intérêts familiaux de la famille ».

La formule n'est pas du Président de la « Famille Sisteronnaise ».

R. A.

ETAT-CIVIL

du 23 au 30 Janvier

Naissances : Christine, fille de Louis Tremori, agent des P.E.T. à Grenoble. — Roger Albert Léon, fils de Jean Latil, cultivateur à Valbelle. — Lucienne Andrée, fille de Georges Juran, commerçant ambulant à Sisteron.

Publication de Mariage : Joseph Bertrand Jacques Théron, commis livreur et Françoise Di Piazza, dactylographe, domiciliés à Sisteron.

REMERCIEMENTS

Les familles PEISSELON Camille et PEISSELON Raymond remercient les personnes qui leur ont témoigné aide et sympathie à l'occasion du décès de leur père

Monsieur PEISSELON Félix
retraité

REMERCIEMENTS

MEZIEN

Madame Veuve Joséphine MOULLET, ses enfants et petits-enfants ; les familles MOULLET, GUIGOU, Parents et Alliés, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de nombreuses marques de sympathie lors du décès de

Monsieur Victor MOULLET

Toute la Literie

SOMMIERS — MATELAS

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

DE L'ARTISAN AU CLIENT

— SANS INTERMEDIAIRE —

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

PRESSING SERVICE

NETTOYAGE A SEC

BLANCHISSERIE TEINTURE

STOPPAGE

Place Paul Arène — SISTERON

DEMONSTRATION ET VENTE :

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

VOUS QUI REVEZ D'UN BON SOMMEIL

vous le trouverez grâce à notre grand choix de

LITS CANAPES ENSEMBLES ROTIN

LANDAUS RIDEAUX

TISSUS AMEUBLEMENT RELAX

à la LITERIE DES ARCADES — SISTERON

Paul DAVIN

Rideau Portière, le seul véritable pour les mouches.

CONORD

JUSTE LA QUANTITÉ D'EAU QU'IL FAUT

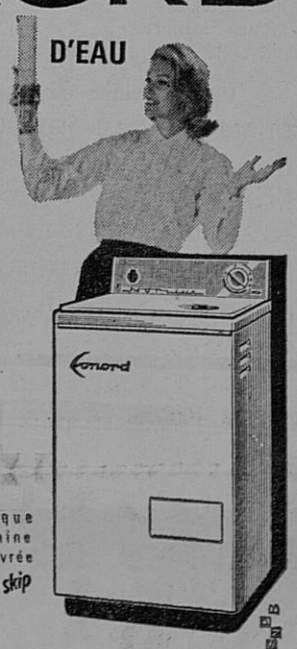

Oui, l'un des principaux avantages du système de lavage CONORD, c'est qu'il utilise l'exacte quantité d'eau qu'il faut pour laver votre linge : ni trop, ni trop peu.

Résultat :
- Suppression du pré-lavage
- Dilution normale du produit de lavage
- Lavage complet et sain
- Rinçage parfait en eau vive

Dans la gamme complète des machines à laver CONORD, vous trouverez le modèle qui convient exactement à votre foyer :

un choix de 7 machines.

CONORD

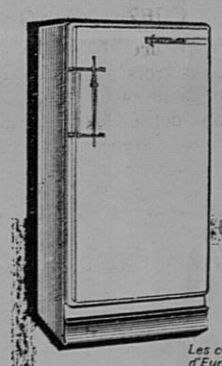

Chaque machine est livrée avec skip

CONORD

Vous offre également un choix de 7 RÉFRIGÉRATEURS ULTRA-MODERNES AUX MEILLEURS PRIX

Les concessionnaires CONORD les mieux sélectionnés d'Europe ont équipé un million de foyers.

Francis JOURDAN

Appareils Ménagers Modernes

Les Arcades — SISTERON

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

R. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

© VILLE DE SISTERON

Evelyne

13, Rue de Provence - SISTERON

Spécialité de Robes de Mariées

Choix considérable

Prix défiant toute concurrence

Ni "prêt", ni "prévu", ni "adaptable".

MAIS ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ POUR LA 2e CHAINE

sans aucune modification ultérieure.

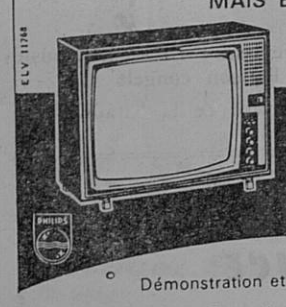

TÉLÉVISEUR TF 2326

PHILIPS

1.695 F + T.L.

Démonstration et vente :

Marceau SCALA Rue de Provence, SISTERON, tél. 197

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend

tous genres meubles anciens

RANUCCI ELECTRICITE GENERALE ARMES ET MUNITIONS

Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne

25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 327

Meublez-vous aux

Meubles BOUISSON

SISTERON 10, Rue Saunerie — SAINT-AUBAN Place Péchiney

MAISON DE CONFIANCE

Pas de Primes ou Escompte illusoires

A QUALITE EGALE PRIX SANS CONCURRENCE

N'achetez rien sans nous avoir interrogés et visitez la plus importante Exposition

D'AMEUBLEMENT ET DE DECORATION

Crédit — Livraison rapide

Notre meilleure garantie Le Renom de notre Maison.

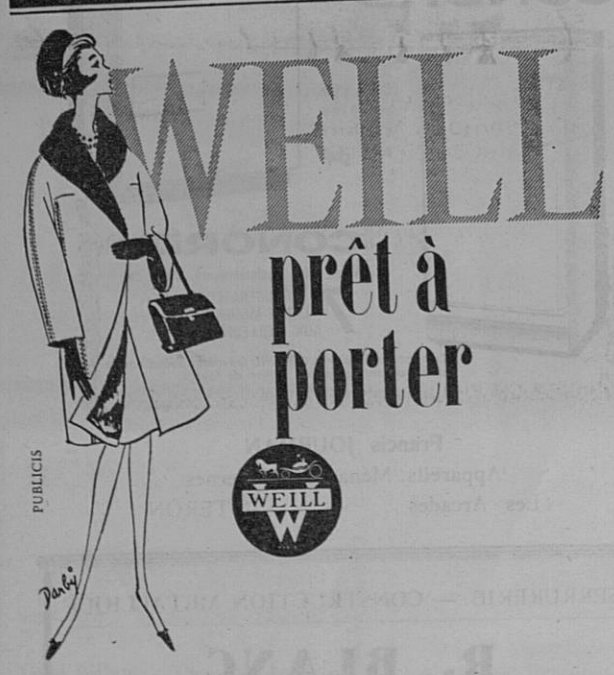

EN EXCLUSIVITE

Maison Raoul COLOMB - Sisteron

Petites Annonces

A VENDRE

Fonds de Commerce, rue Centrale à SISTERON. S'adresser au journal. Agence s'abstenir.

* * *

FERMETURE ANNUELLE

La Mercerie REBATTU, à SISTERON, informe sa clientèle que son magasin sera fermé du 2 Février au 28 Février inclus.

Le magasin sera ouvert le 10 Février, jour de foire.

* * *

A LOUER OU A VENDRE

avec longue facilité, Atelier de Menuiserie (stock bois) raboteuse Sego, toupie, scie à ruban, 3 établis, petit outillage, local. Prendre adresse au bureau du journal.

* * *

VOUS AUSSI pouvez gagner largement votre vie, ou augmenter vos revenus pendant vos loisirs. Choix d'activités, travail facile et agréable, mise au courant rapide. Pour renseignements écrire : C. E. O. P. DOUVAINE (Hte-Savoie) avec enveloppe adresse.

* * *

A VENDRE

Maison bon état, 2 appartements de 4 pièces, garage, jardin bien exposé, banlieue de Sisteron. Prix 3 unités 5. Facilité de paiement. Voir bureau du journal.

* * *

ON DEMANDE

Sténo-Dactylo plein temps ou mi-temps ; Comptable mi-temps. S'adresser au journal.

* * *

A CEDER

Pas de porte 140 m2, tous commerces, long bail, rue Centrale SISTERON. Voir bureau du journal.

NOUVEAUX CONFRERES

ETES-VOUS « TWENTY ? »

« Suis-je bien Twenty ? ».

Telle est la question que se posent les lecteurs de notre nouveau confrère « TWENTY CLUB ».

Et d'abord que signifie « Twenty » ? En anglais : vingt, tout simplement.

Etre « Twenty » c'est, en principe, avoir « vingt ans », mais les avoir d'une certaine façon.

Disons par la jeunesse du cœur, l'enthousiasme, le goût de vivre et de connaître.

« Twenty » est... un mot de passe, grâce auquel se reconnaissent entre-eux ceux qui ne sont pas « revenus de tout ». La guitare de Johnny Halliday, les mollets de Michel Jazy, le bolide de Jim Clark, le cheval d'Yves Saint-Martin, la moue de Jeanne Fonda ou les skis de Jean-Claude Killy, sont « Twenty ». Tant mieux si le champion Killy a tout juste vingt ans et peu importe si Jeanne Fonda a dépassé les siens.

On est « Twenty » quand on cherche, quand on croit, quand on s'emballe.

On peut s'emballer pour le jazz ou la métaphysique, pour Aznavour ou pour Wagner, pour l'Almanach Vermot ou pour la « Critique de la Raison pure ». Ce qui compte c'est l'étincelle qui allume les yeux des passionnés.

Avec l'étincelle vous êtes « Twenty ». Sans l'étincelle vous ne l'êtes pas... même si vous avez vingt ans.

Et maintenant...

Etes-vous « Twenty ? ».

B I M Informations.

DANS LES VALLEES

LE POET

Demain Dimanche 2 Février, en soirée, Grand Bal aevc Jo Guirardy et son ensemble, dont la chanteuse M. Martin ex-radio Bordeaux-Alger.

C'est une formation mandatée par Marc Viette.

BAYONS

La fête patronale de la St-Blaise se tiendra demain Dimanche 2 Février.

Un grand Concours de Mounes doté de 40.000 anciens francs de prix sera disputé, et l'orchestre « Corniglion » animera le Bal.

Tous à Bayons.

BEVONS

Démographie. — Il a été enregistré dans la commune, pendant l'année 1963 : 1 naissance, 1 mariage, 1 décès.

MISON

Les chasseurs sont informés que la chasse sur le lac du Marais est louée aux sociétés de chasse de Mison et d'Upaix qui, seules, délivrent les cartes.

Etude de Me Jacques PERRIN notaire à SISTERON

DEUXIEME INSERTION

Il appert d'un acte reçu par Me PERRIN, notaire à SISTERON, le trente et un Décembre mil neuf cent soixante trois, enregistré à SISTERON le huit Janvier mil neuf cent soixante quatre, bordereau 3/4 par Monsieur l'Inspecteur qui a perçu les droits, contenant partage entre :

Madame Marie Rose Jeanne GABERT sans profession, épouse de Monsieur Maurice Henri ANDRE, demeurant à SISTERON, avenue des Arcades,

Monsieur Marius Augustin Louis GABERT, commerçant, demeurant à SISTERON, cours Melchior-Donnet,

Madame Mireille Nancy Françoise GABERT, sans profession, épouse de Monsieur Georges Auguste GUIONY chauffeur, avec lequel elle demeure à LARAGNE,

Monsieur Marcel Joseph Gabriel GABERT, commerçant, demeurant à SISTERON, cours Melchior-Donnet,

Madame Léa Juliette Augusta GABERT, sans profession, épouse de Monsieur Jean Jacques MICHEL, entrepreneur, avec lequel elle demeure à SISTERON,

Mademoiselle Odette Marthe Suzanne GABERT, employée, demeurant à SISTERON, cours Melchior-Donnet,

Et Mademoiselle Aimée Michelle Marcelle GABERT, employée, demeurant à SISTERON, cours Melchior-Donnet,

Qu'il a été attribué, conjointement et indivisément à :

Messieurs GABERT et à Mesdemoiselles GABERT, ci-dessus nommés

Un fonds de commercee de grains, essence, bois, charbons, transport public de marchandises, achat et vente de produits du sol, matériaux de constructions, exploité à SISTERON cours Melchior-Donnet, dépendant des successions confondues de Monsieur Michel Joseph Bienvenu GABERT, et de Madame Marie Augusta BOREL, son épouse qui demeuraient ensemble à SISTERON, cours Melchior-Donnet, et pour lequel Monsieur GABERT, décédé, était inscrit au Registre du Commerce de Digne sous le nuuméro 55 A 93.

La jouissance divise a été fixée rétroactivement au jour du décès de Monsieur GABERT, soit le 5 Janvier mil neuf cent soixante deux.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront faites par acte extra-judiciaire, et seront reçues en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des trois insertions légales.

Pour Deuxième Insertion
Signé : PERRIN, notaire.

UNE FAMILLE D'OPTICIENS

L'Opticien de votre famille

MALACRIDA

24, Rue Droite — SISTERON

Marseille - Toulon - Sisteron

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à MARSEILLE du premier Janvier mil neuf cent soixante quatre, enregistré à SISTERON le sept Janvier mil neuf cent soixante quatre, bordereau 2/1 par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits Douze mille six cent trente trois francs soixante deux centimes

Monsieur SANCHIS Raphaël Roger, boulanger, et Madame MARIANI Elisabeth Dévote Gertrude, sans profession, son épouse, demeurant à SISTERON (Basses-Alpes) 11, rue Mercerie

Ont vendu à Monsieur MOUREY Victor Edmond Eugène, boulanger, demeurant à HYERES (Var) 5, avenue Edith Clawel,

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE sis à SISTERON, 11, rue Mercerie.

Cette vente est faite et consentie moyennant le prix de Quatre Vingt Mille Francs.

La prise de possession a été fixée au premier Janvier mil neuf cent soixante quatre.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dès à présent et dans les 10 jours au plus tard après la dernière des trois insertions prévues par la loi, à SISTERON, 11, rue Mercerie, en mains de Monsieur MOUREY, acquéreur, domicile élu par les parties.

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

RICHAUD Georges

Radio Diplômé

Nouvelle Avenue — SISTERON — Téléphone 3.62

Grand Choix d'Appareils T. S. F. et Téléviseurs

Laboratoire de dépannage agréé

Agent

RADIOLA, SCHNEIDER, DUCRETET-THOMSON

Postes TRANSISTORS — Grandes Marques

Machines à laver HOOVER LINCOLN

Réfrigérateurs FRIGECO FRIMATIC CARTEL

Calorifères à Mazout AIRFLAM — Cuisinières

Chauffage par air chaud

Facilités de Paiement Vente à Crédit

Prêts Allocations Familiales

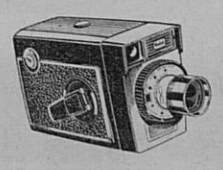

Entièrement automatique

la Caméra 8 m/m KODAK

et pour moins de 200 NF

la Caméra Brownie 8 m/m Kodak

En vente chez

Ph. CONTESSE

STUDIO 85 Avenue Paul Arène, SISTERON

Téléphone 3.69

AUX

MEUBLES SISTERONNAIS

57, Rue Droite — SISTERON — Tél. 0.93

Anc. Maison Bourgeon — P. DOUSSOULIN, Suc.

Pour bien vous meubler, à un prix raisonnable

visitez nos TROIS MAGASINS D'EXPOSITION

Vous y trouverez tout ce que vous désirez.

le plus beau mobilier RUSTIQUE et MODERNE

SALLE DE SEJOUR MODERNE

SALLE A MANGER RUSTIQUE

CHAMBRES A COUCHER

TOUT ce qui CONCERNE «l'enfant»

TOUTE LA LITERIE

— CUISINES et TABLES FORMICA

Une visite s'impose, sans engagement

UNE SEULE ADRESSE et la BONNE

MEUBLES SISTERONNAIS

57, Rue Droite — SISTERON —

MESSAGERIES-TRANSPORTS

SISTERON - MARSEILLE

et vice-versa

Lundi, Mercredi et Vendredi

Germain CHANA

successeur d'ALLEGRE

DEPOTS à :

SISTERON, 24, Rue Saunerie, Tél. 2.38 et 3.57

MARSEILLE La Cloche d'Or, Boulevard Bouès Tél. 62.33.04

Parking Nord, Boulevard de Briançon Tél. 62.75.43

Grand Bar des Autobus, 12, Cours Gouffé Tél. 42.42.49

Hôtel Petit Versaille, 13, rue Nationale Tél. 20.78.59

« MIDI-AUTO »

A. ESCARTEFIGUE

PEIPIN (B.-Alpes) Tél. 16

Agence Automobile PEUGEOT

Machines Agricoles MAC-CORMICK

Mécanique Electricité Tolerie Peinture

Vente Echange Crédit Reprise

NEUF et OCCASION

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, Rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE — T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques — Aspirateurs — Cireuses

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs — Pompes Electriques — Electro-Clôtures

Facilités de Paiement

Devis Gratuit Nous consulter

© VILLE DE SISTERON